



Piène-Basse

Histoire d'un hameau frontalier

VOIE PRO

Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne
Cofinanziato
dall'Unione Europea

France – Italia ALCOTRA



Comune di
Borgo San Dalmazzo
Medaglia d'Oro al Merito Civile



Ville de
Breil sur Roya



Vernante



Limone
Piemonte



Robilante

Ecomusée
du haut pays et des transports



ATL
Azienda Turistica
Locale del Cuneese



LE CONTEXTE

Sculptée au fil des siècles par la rivière qui descend du col de Tende pour se jeter dans la mer Ligure, la vallée de la Roya a toujours été une terre de conflits et d'échanges.

Ancien corridor commercial entre les Alpes et la mer, elle appartenait dès le XIV^e siècle en grande partie au comté de Nice sous le contrôle des Savoie, avant d'être intégrée au royaume de Sardaigne. La portion de territoire allant de Vintimille à Piène-Basse, avec le château de Piène-Haute (anciennement Penna), était un territoire de la République de Gênes jusqu'en 1815, date à laquelle elle est également devenue une partie du Royaume de Sardaigne.

Toujours convoitée pour sa position stratégique, la vallée fut en partie cédée à la France en 1860, en échange du soutien militaire français contre l'Autriche pour l'unification de l'Italie menée par le royaume de Sardaigne. Le cœur de la vallée passa alors aux Français, tandis que les zones hautes et basses restèrent italiennes — selon des logiques avant tout politiques et militaires, plus que culturelles ou géographiques.

La division fut la suivante :

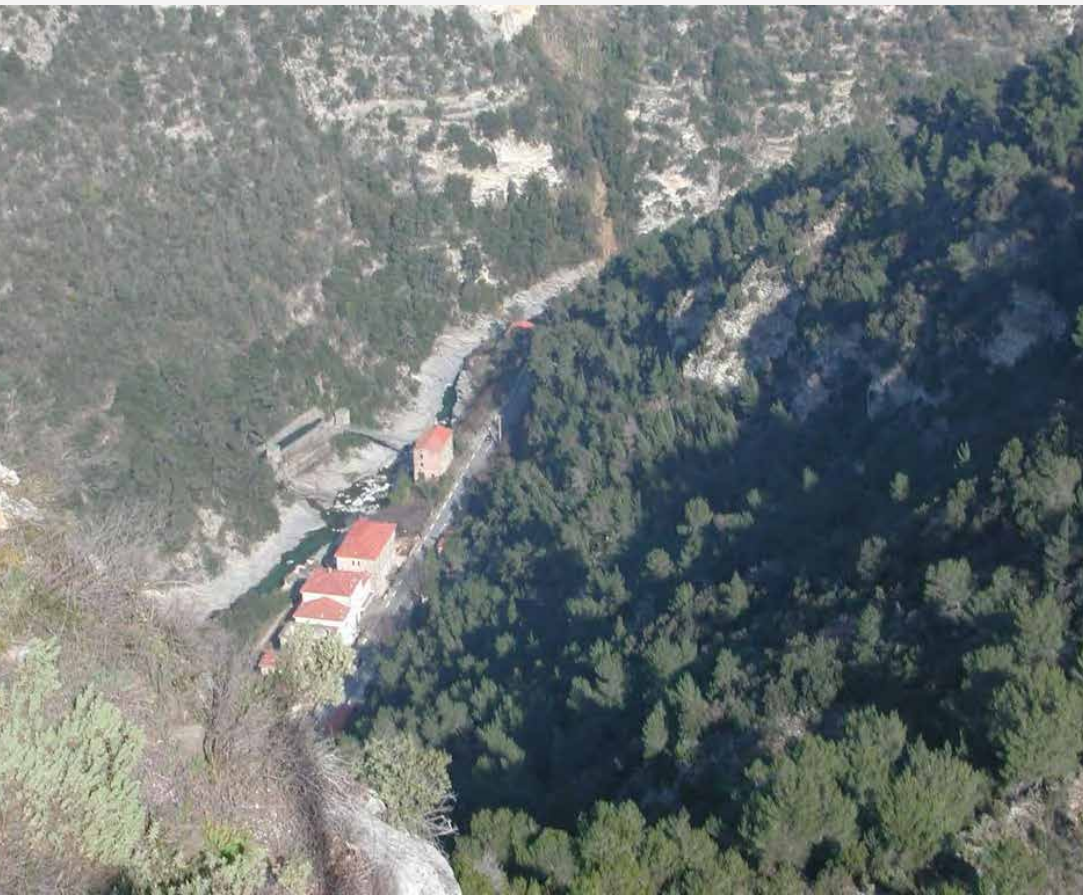
De Vintimille à Piène-Basse → Italie

De Breil-sur-Roya à Saorge → France

De Saint-Dalmas-de-Tende vers le nord → Italie

Après la Seconde Guerre mondiale, l'Italie, vaincue, dut céder d'autres portions de territoire à la France.

Avec le traité de paix de 1947, la frontière fut déplacée plus au nord jusqu'à la ligne de partage des eaux du col de Tende, et au sud, les hameaux de Piena (Piène-Basse) et de Libri (Libre) passèrent également sous le contrôle français.



Piène-Basse

Les origines

Piène-Basse se trouve aujourd’hui dans la commune de Breil-sur-Roya, près de la frontière italienne méridionale.

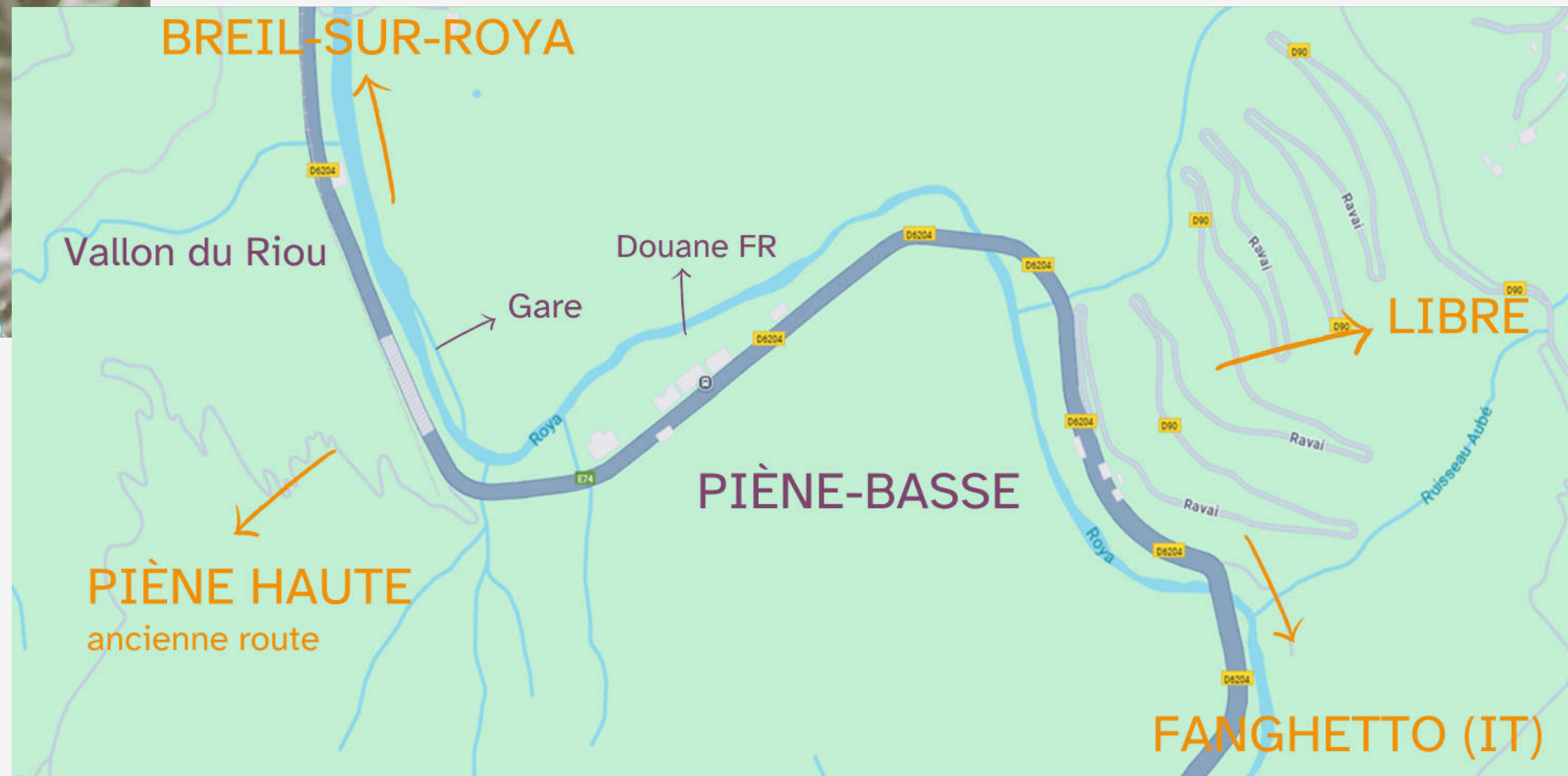
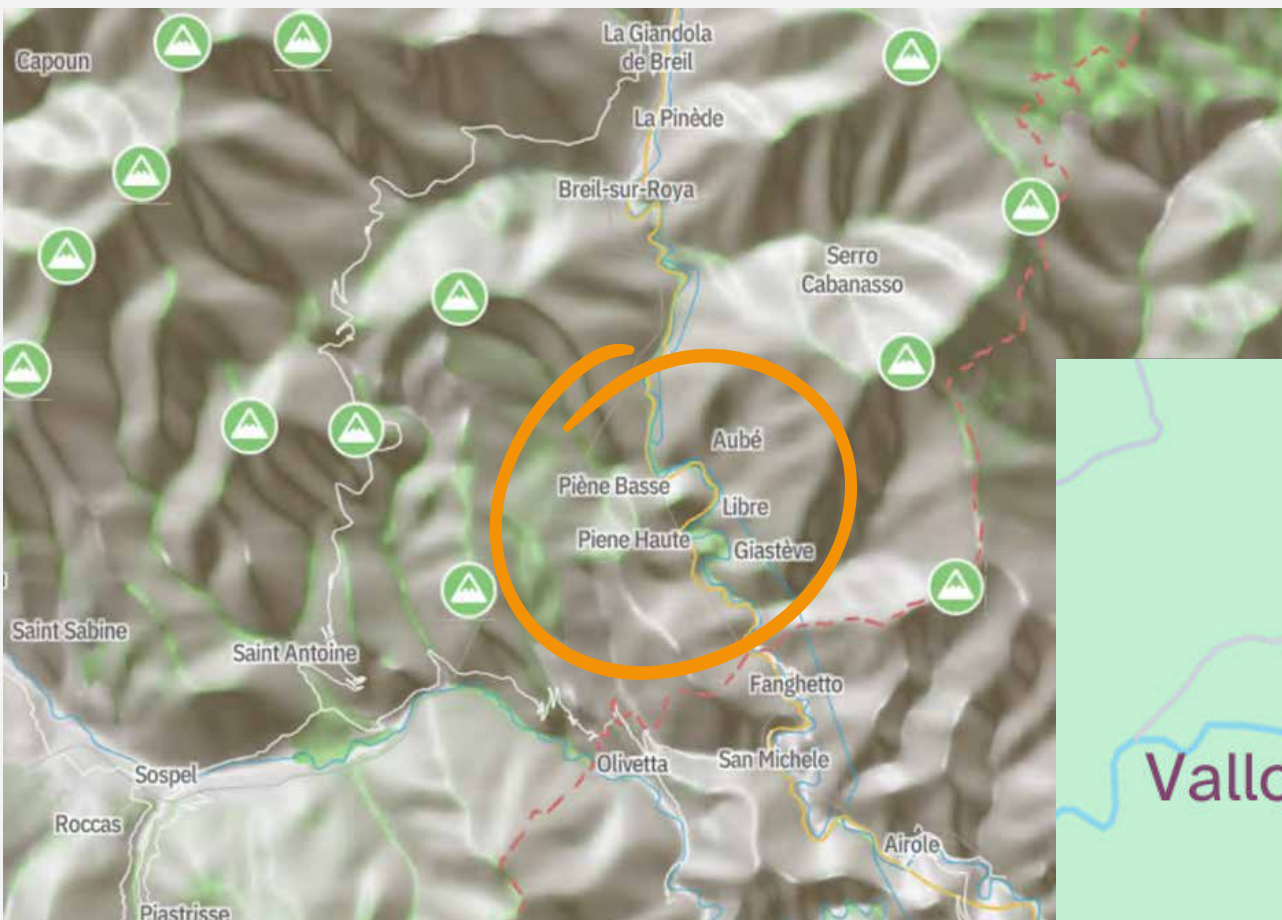
Situé sur la route — construite dans la seconde moitié du XIXe siècle — qui traverse la vallée en longeant la rivière, le petit village s’est développé sur le peu de terrain disponible entre les parois rocheuses.

Le climat y est plus doux et tempéré que dans la haute vallée, et l’on perçoit l’influence méditerranéenne dans la végétation — caractérisée par une abondance d’oliviers et de pins maritimes — ainsi que dans les couleurs et le style architectural des habitations.

Le petit hameau de Piène-Basse, autrefois connu sous le nom de Ravai, s’étendait sur près d’un kilomètre depuis l’ancien pont qui reliait Piène-Haute à Libre (situées sur les versants opposés de la rivière et en position élevée sur les hauteurs voisines) jusqu’à la gare ferroviaire encore existante.

À l’origine, le hameau était un point de passage et de communication entre les villages voisins. Près du pont, emporté par la tempête Alex en 2020, se trouvait un moulin, lieu de rencontre entre les deux communautés de Piène-Haute et Libre.

LA GÉOGRAPHIE



La route

La vallée de la Roya est historiquement une voie commerciale de grande importance.

En 1591, le duc Charles-Emmanuel Ier de Savoie entreprit des travaux pour rendre la route accessible aux véhicules, reliant la Savoie à Nice, son principal port. En 1780, Victor-Amédée III ordonne la réalisation de nouveaux travaux d'élargissement de la route, achevés en 1788: la route du Tende devient ainsi la première route entièrement carrossable traversant les Alpes.

En 1882, l'ouverture d'un tunnel sous le col (1321 m) mit fin à l'importance de l'ancienne route commerciale, permettant un passage plus sûr et plus facile tout au long de l'année.

À l'époque de son inauguration, le tunnel routier du col de Tende était le plus long jamais construit, avec une longueur remarquable de 3 182 mètres.

En 1898, une galerie ferroviaire encore plus longue (8 099 m) fut achevée.

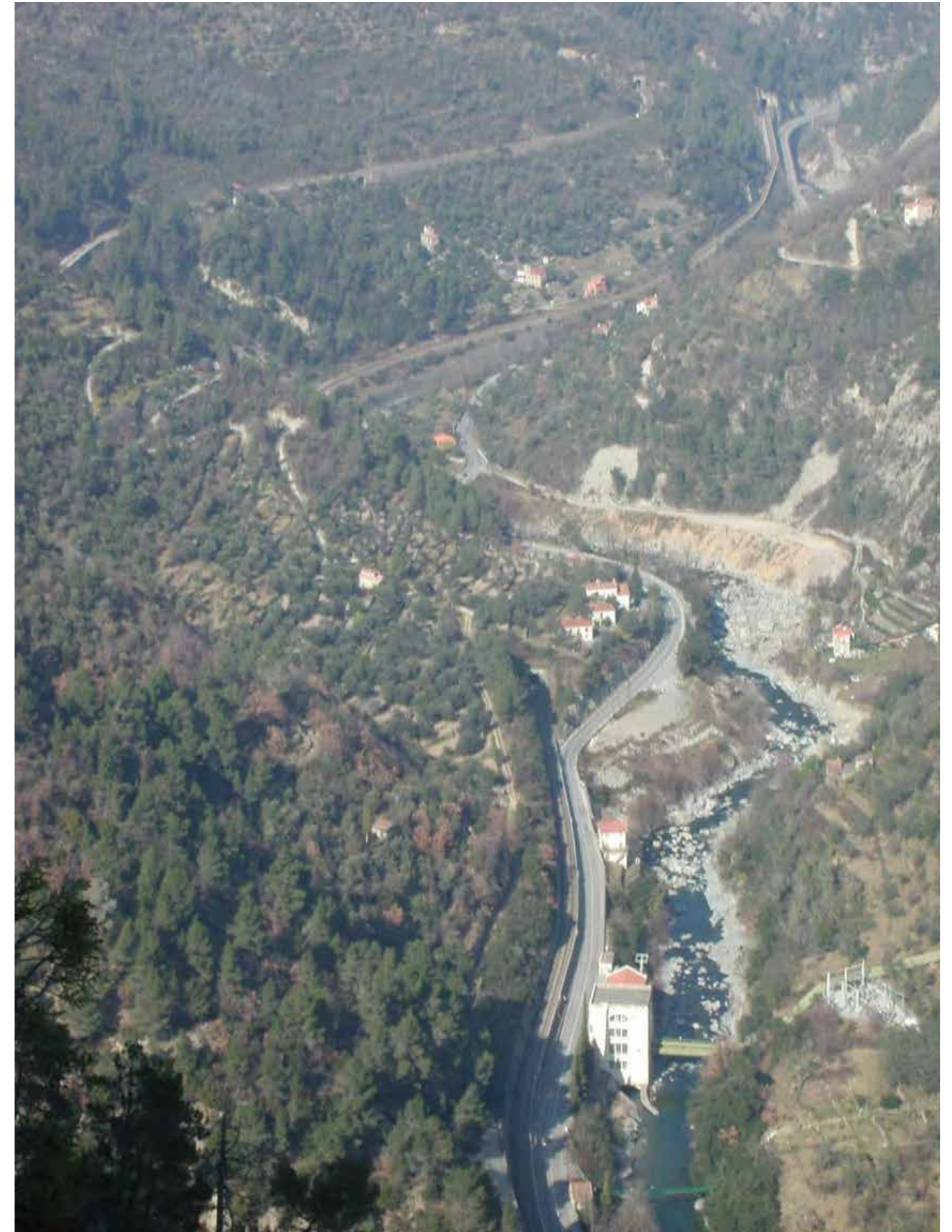


photo collection Jean Louis Taylor

Avec la construction de la route carrossable et l'importance croissante des localités situées le long du trajet, le territoire de Penna (en 1862, le nom "Penna" fut modifié en "Piena" par décret royal afin d'éviter confusion avec d'autres lieux du même nom dans d'autres régions d'Italie) dut être distingué en Piena Alta et Piena Bassa (alors Piène-Haute et Piène-Basse): l'une sous les pentes de l'autre.

En 1860, Nice et une partie de son comté furent cédées à la France, et Piène-Basse se retrouva exactement sur la ligne de frontière.

Grâce à ce rôle de village frontalier, le hameau prit une importance stratégique et administrative et dut se doter de nombreux bâtiments pour accueillir les fonctionnaires de l'État italien : douaniers, policiers, financiers, puis cheminots.

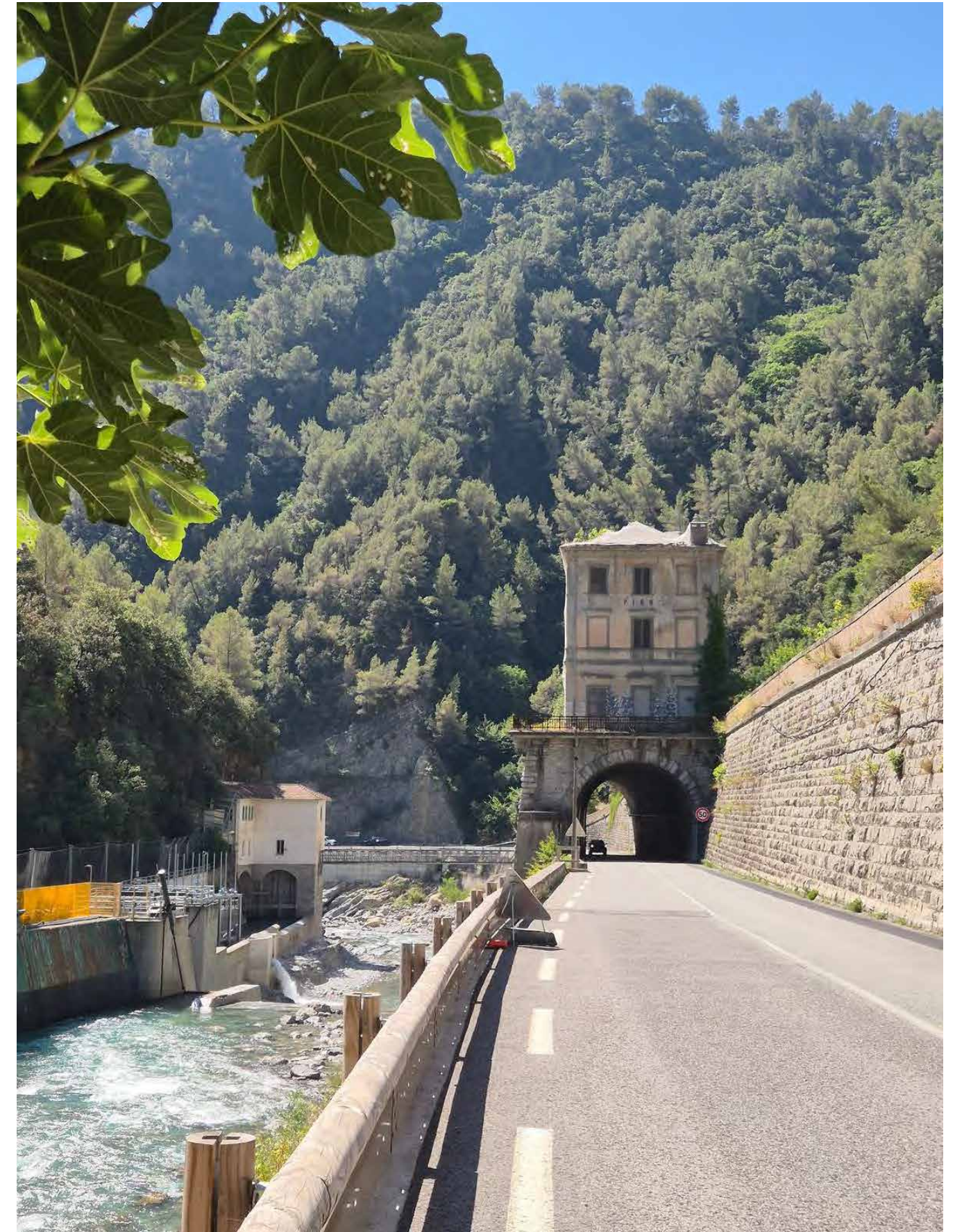


photo collection Giuditta Gentile

Le XX^e siècle

Au début du XX^e siècle, un vaste programme d'infrastructures fut lancé.

L'un des chantiers les plus importants fut celui de la construction de la ligne ferroviaire Cuneo-Vintimille-Nice.

À Piène-Basse, à proximité immédiate de la frontière, les Ferrovie dello Stato italiens (FS) entreprirent la construction d'une nouvelle gare ferroviaire frontalière. Faute d'espace, celle-ci fut édiflée sur une galerie artificielle d'environ 100 mètres, surplombant la route.

Construite à une époque où le territoire de Piena faisait encore partie du Royaume d'Italie, la gare s'inscrivait dans le vaste projet de la ligne ferroviaire Cuneo-Vintimille-Nice.

La gare fut achevée à l'été 1928 avec la construction d'un second bâtiment à trois étages, comprenant un entrepôt, des bureaux de douane et des logements supplémentaires.

Les travaux attirèrent un grand nombre d'ouvriers, de techniciens et de commerçants venus tant du versant italien que du versant français.

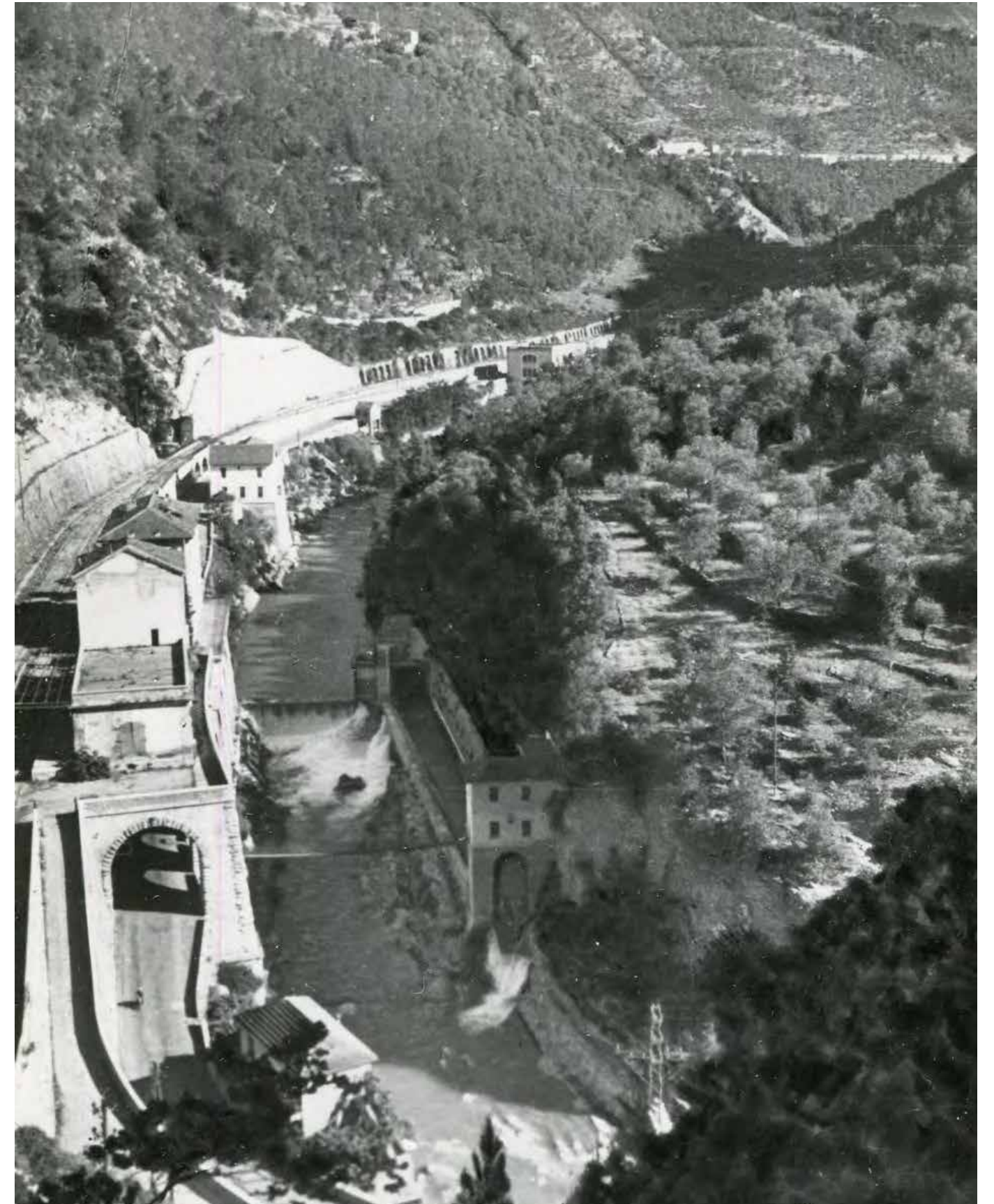


photo collection Jean Louis Taylor



photo collection Jean Louis Taylor



photo collection Jean Louis Taylor

Sur la photographie ci-dessus, on voit la gare de Piène-Basse et le premier bâtiment de la douane française.
La voie ferrée, côté français, est encore en construction et sera raccordée le 30 janvier 1922, mais uniquement à des fins de service.
La ligne complète sera ensuite inaugurée le 30 octobre 1928.
La grande gare de Piène-Basse fut conçue comme une importante gare frontière dans le style néoclassique typique des gares italiennes de la FS sur cette ligne, différente de celles construites à la même époque par la société PLM sur la section française.

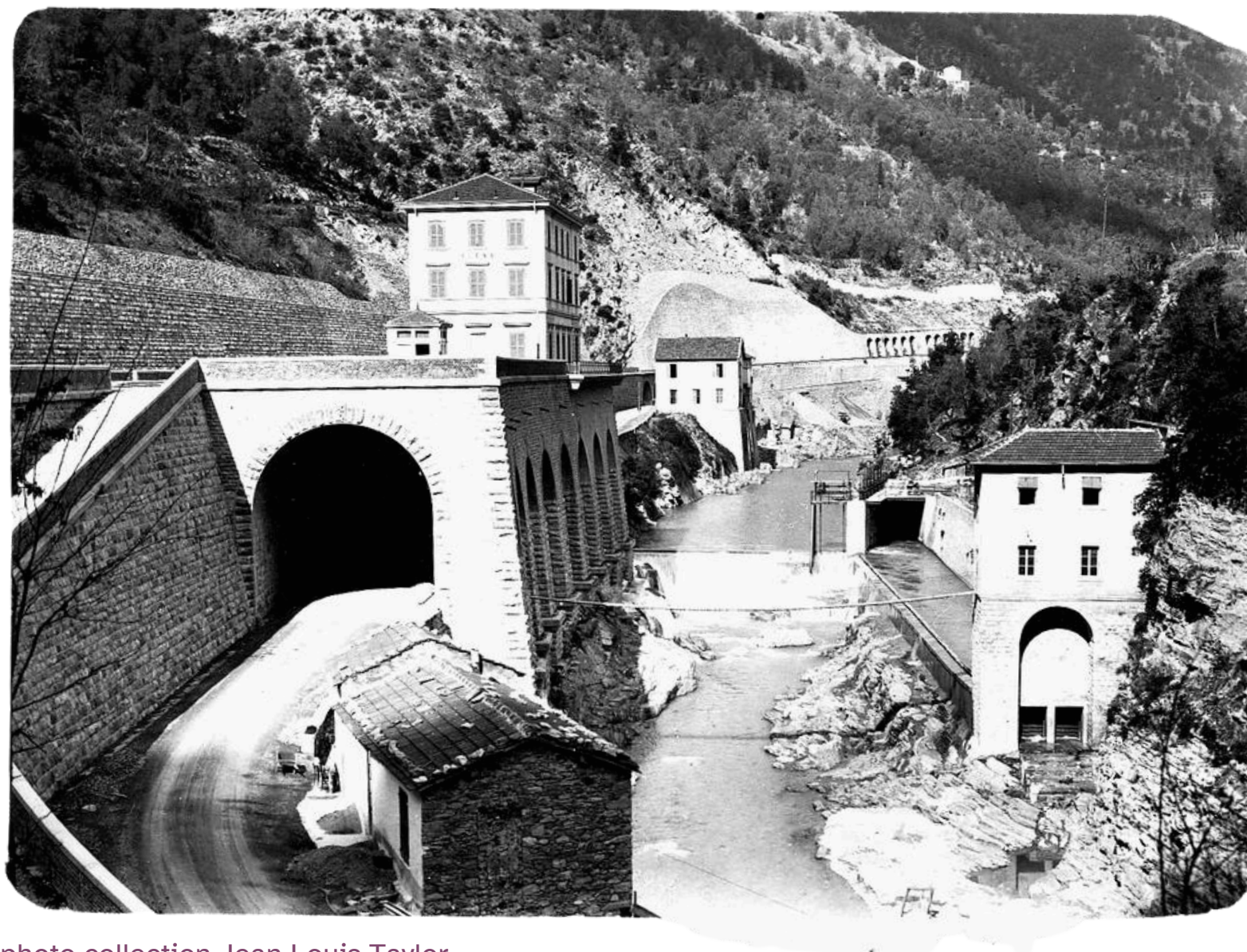


photo collection Jean Louis Taylor

Sur cette photo, on voit la gare de Piène-Basse et la prise d'eau pour la centrale hydroélectrique d'Airole, mais le bâtiment du contrôle des marchandises n'a pas encore été construit. Nous sommes vers 1925.



photo collection Jean Louis Taylor

Sur l'autre photo, on voit le bâtiment du contrôle des marchandises achevé, à côté de celui des voyageurs.

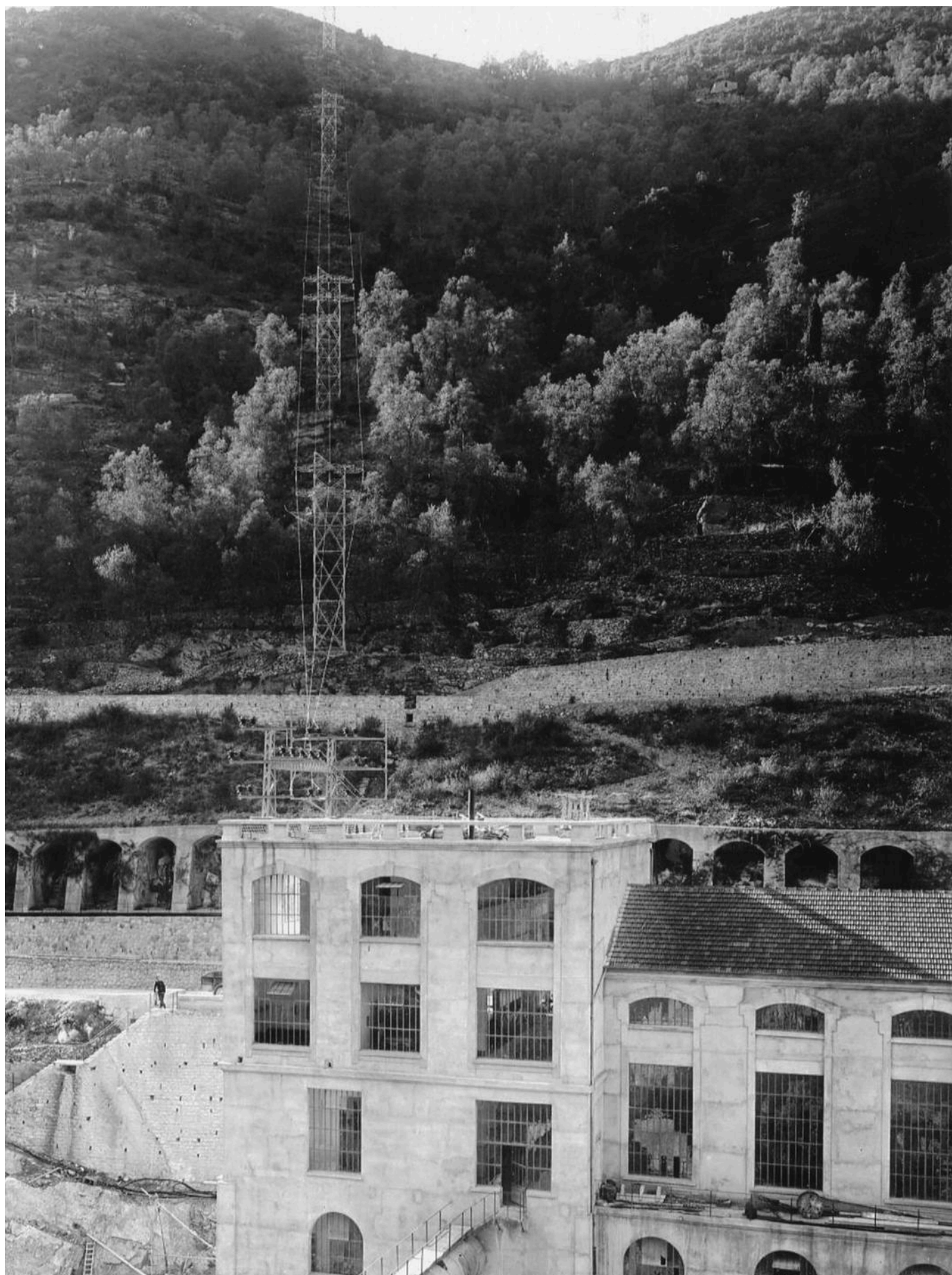


photo collection Jean Louis Taylor

La centrale hydroélectrique

Piène-Basse possède également une centrale électrique, construite par la société française EDF et **mise en service en 1927**. Les ouvriers logeaient sur place dans de charmantes villas, animant davantage encore ce petit village.

Le projet faisait partie du programme d'électrification qui toucha toute la vallée au début du XXe siècle et servit aussi à électrifier la ligne ferroviaire.

L'introduction des turbines hydrauliques pour produire de l'électricité représenta un tournant non seulement dans l'utilisation de l'eau, mais aussi dans le mode de vie de ce monde jusque-là essentiellement paysan. La centrale de Piène-Basse présente les caractéristiques typiques de l'architecture industrielle moderniste de l'époque.

Les salles sont éclairées par de grandes baies vitrées du côté de la rivière. Une double conduite forcée en métal riveté descend le long de la pente depuis la sortie de la galerie de dérivation jusqu'à la salle des turbines, après avoir traversé la Roya.

Cette centrale est encore en service aujourd'hui, mais aucun ouvrier de l'EDF ne vit plus à Piène-Basse.



Témoignage du dynamisme du village de Piène-Basse, en 1937, à l'initiative de l'évêque de Vintimille, Agostino Rousset, une petite chapelle fut consacrée en face de la douane. Elle existe encore aujourd'hui.



La douane et la vie frontalière

Avec la cession de Nice à la France, Piène-Basse se trouva exactement sur la frontière et acquit un rôle stratégique. Elle devint le siège des douaniers, des policiers, des agents du fisc et des cheminots.

Entre la gare, la centrale électrique et les bureaux de frontière, des maisonnettes furent construites pour les ouvriers et les familles de service : Piène-Basse connut alors une période de vitalité et de développement.

La première image pourrait dater de la fin du XIX^e siècle, avec les premières maisons de Piène-Basse.

Sur les photos ci-dessous, on voit l'ancien village dans les premières décennies du XX^e siècle. On distingue le poste de douane indiqué par une enseigne sur le plus grand bâtiment, tandis que sur la façade de l'hôtel apparaissent les armoiries du Royaume d'Italie durant la période fasciste : l'écu de Savoie, accompagné de l'écu tricolore orné du faisceau licteur.



9. Route de BREIL à VINTIMILLE. Frontière Douane Italienne
Edition Boetto A. Breil

Vers 1930, de nouveaux bâtiments furent construits pour abriter les différents bureaux et corps de police italienne. Sur la photo de gauche, on aperçoit les échafaudages du bâtiment des douanes en construction. Sur cette même photo, le bâtiment au premier plan, à gauche, est l'ancienne douane italienne ; et sur la maison de droite (où figurent cinq personnes), on distingue les armoiries des Carabiniers. Cette caserne fut acquise par M. Eugenio Iperti, par acte notarié de Lorenzo Viale, daté du 29 août 1933 (Archives Luigi Iperti), et confiée à sa fille Costanza, qui lui transmet la licence commerciale de son père, détenue à la Casa del Ponte (Maison du Pont).

Sur l'image de droite, prise vers 1950, le même bâtiment est occupé par la douane française en activité. Nous sommes après la cession de Piène-Basse à la France.



photo collection Michel Braun



photo collection Jean Louis Taylor

Douaniers français et italiens avec leurs familles photographiées des deux côtés de la frontière de Paganin. Aux alentours de 1895



photo collection Monsieur J.L. Taylor



photo collection Jean Louis Taylor

Pour plus d'informations sur les uniformes des douaniers et gendarmes français :
<https://histoire-de-la-douane.org/luniforme-des-agents-des-bureaux/> et
http://tenuebleugendarme.free.fr/departementale/metropole_20s.html



Toutes les images: collection Jean Louis Taylor

Carabinieri italiens et gendarmerie française à la frontière de Piène-Basse vers 1928.



photo collection Jean Louis Taylor

Carabinieri italiens à la frontière de Piène-Basse en 1943/1944. On aperçoit la borne frontière en pierre.

<https://www.carabinieri.it/chi-siamo/ieri/equipaggiamento-e-materiali/1910-1940/le-uniformi/l'evoluzione-della-riforma-baistrocchi>



photo collection Georges Pomarede

Photographie de Marcel Pomarede, douanier à Piène-Basse, vers 1966.

On distingue sur le chapeau l'emblème avec la grenade et les flammes dans le cor de chasse.



photo collection Georges Pomarede

Gendarme et douanier français, 1974
(à gauche Serge Pomarede, à droite Marcel Pomarede)



Gendarme et douanier français, années 1970, avec
Costance Comencini

Dans l'image de droit la douane française avant la cession
de Piène-Basse à la France.
Aujourd'hui, c'est une maison privée.



photo collection Giuditta Gentile

Les tâches des douaniers

Les douaniers :

Ils s'occupaient des contrôles fiscaux et commerciaux, c'est-à-dire :

- des marchandises transportées (camions de bois, de ciment, de carburant, produits alimentaires) ;
- de la taxation des importations/exportations ;
- de la lutte contre la contrebande d'alcool, de tabac et de carburant.

Ils étaient en service jour et nuit, avec du personnel résidant sur place (les familles des douaniers vivaient dans les deux casernes voisines du poste frontière).

Sur place se trouvait également la Gendarmerie nationale, avec une fonction de police frontalière (en partie militaire).

À partir des années 1960, les compétences passèrent progressivement à la Police aux Frontières (PAF), issue d'unités des CRS (Compagnies Républicaines de Sécurité).

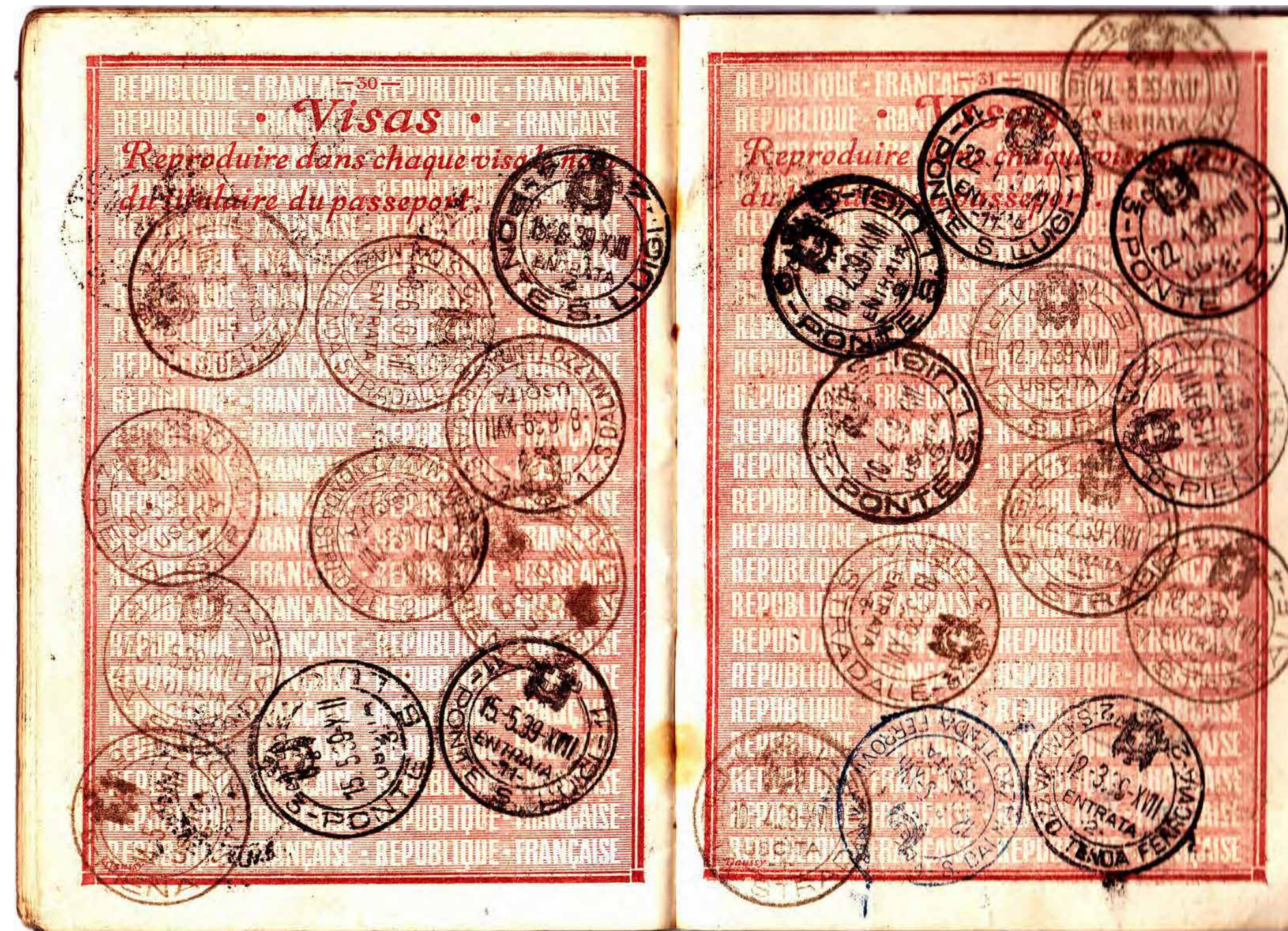
Les policiers :

- contrôlaient les personnes en transit (passeports, visas, identité) ;
- surveillaient la zone contre l'immigration clandestine ;
- collaboraient avec les douaniers dans les opérations de sécurité.



Comme le rappelle Monsieur Georges Pomarede, dont le père Marcel fut douanier à Piène-Basse à partir de 1961, de nombreux douaniers vivaient sur place avec leurs familles dans les deux casernes, tandis que d'autres venaient de Breil pour assurer leur service.

Dans ce passeport français, on distingue les différents tampons d'entrée et de sortie d'Italie. On peut lire, par exemple, PIENA STRADALE (différent pour ceux arrivant par le train) ; PONTE S. LUIGI (la frontière maritime sur la commune de Vintimille) ; S. DALMAZZO TENDA FERROVIA ou STRADALE.



Une autre tâche des douaniers consistait à contrôler les frontières dans les montagnes pour repérer d'éventuelles routes de contrebande et entretenir les bornes de délimitation.

Monsieur Olharan se souvient avec plaisir des expéditions en montagne avec ses collègues et des nuits passées dans les bivouacs pour accomplir ces missions de patrouille et d'entretien



photo collection Jean Louis Taylor



Bornes frontières au col de Paula, le long de la route du col de Brouis vers Piene Haute. Bornes érigées en 1927 pour la délimitation des territoires à la suite de la nouvelle frontière de 1860.



photo collection Giuditta Gentile

Borne frontière entre Fanghetto et Piène-Basse.

Les années de la guerre

La guerre marqua durement cette vallée frontalière.

Entre 1940 et 1943, la vallée fut sous occupation italienne, puis, de septembre 1943 à 1945, sous occupation allemande.

Les destructions à Breil-sur-Roya et dans les environs furent considérables : la gare de Breil fut bombardée à plusieurs reprises par les Alliés entre la fin juillet et le mois de septembre 1944.

Les troupes allemandes, en retraite en avril 1945, firent sauter les ponts et les infrastructures encore debout et forcèrent l'évacuation des populations des villages de la basse et moyenne vallée.

Sur l'image, la carte des bombardements du 26 septembre 1944 sur la route de Breil-sur-Roya réalisés par l'aviation alliée.

Les témoignages locaux, notamment celui de Luigi Iperti, racontent les évacuations et les bombardements.

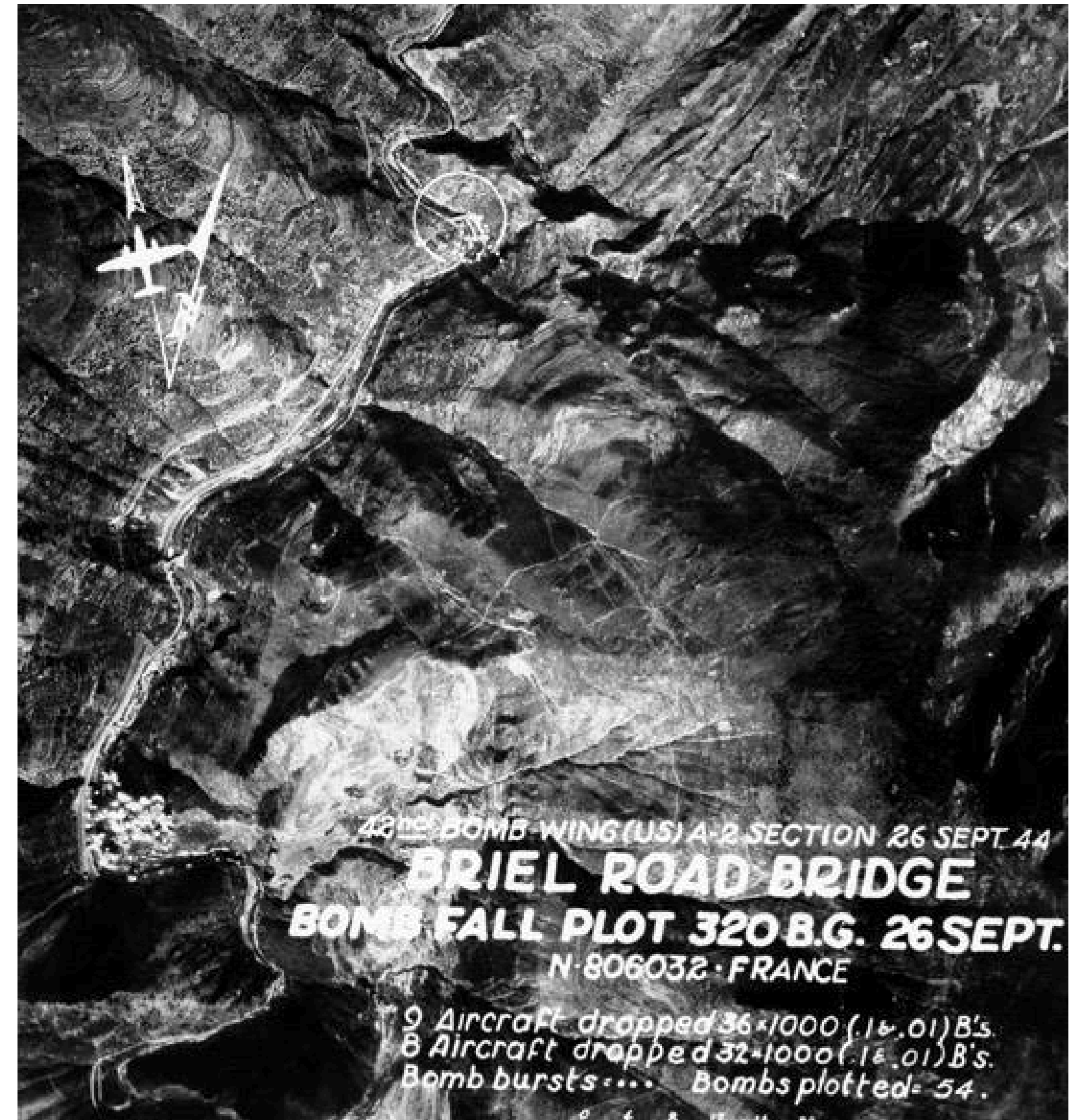


photo collection Jean Louis Taylor

Cartes de rationnement italiennes pendant la Seconde Guerre mondiale.

I MESE - LATTE II MESE - LATTE III MESE - LATTE IV MESE - LATTE V MESE - LATTE VI MESE - LATTE VII MESE - LATTE VIII MESE - LATTE IX MESE - LATTE X MESE - LATTE XI MESE - LATTE XII MESE - LATTE

Provincia di **IMPERIA** Comune di **OLIVETTA S. MICHELE**

GENERI DA DESTINARSI!
 CECOLA **I** 1
 DI PRENOTAZIONE 1 M
 CECOLA **II** 2
 DI PRENOTAZIONE 1 M
 CECOLA **III** 3
 DI PRENOTAZIONE 1 M
 CECOLA **IV** 4
 DI PRENOTAZIONE 1 M

CARTA ANNONARIA INDIVIDUALE
 PER GENERI ALIMENTARI VARI
 Adatto da 19 a 65 anni
 D. A. n.° **584**
 Rilasciata a **Carlina Maggi**
 Abitante in **Pieve Basso**
 Firma **Firma**

Roma, 1945-XX - Edizione Preordinata 1944

I MESE			II MESE			III MESE			IV MESE			GENERI DA DESTINARSI		
PATATE	UOVA	FORMACCI	PATATE	UOVA	FORMACCI	PATATE	UOVA	FORMACCI	PATATE	UOVA	FORMACCI	GENERI DA DESTINARSI	GENERI DA DESTINARSI	
8	12	16	20	24	28	32	36	40	44	48	52	84	86	
7	11	15	19	23	27	31	35	39	43	47	51	82	88	
6			14	18	22	26	30		38	42	50	80	90	
5			13	17	21	25	29		37		49	78	92	
4												76	94	
3												74	96	
2												72	98	
1												70	100	

CECOLA **V** 5
 DI PRENOTAZIONE 1 M
 CECOLA **VI** 6
 DI PRENOTAZIONE 1 M
 CECOLA **VII** 7
 DI PRENOTAZIONE 1 M
 CECOLA **VIII** 8
 DI PRENOTAZIONE 1 M
 CECOLA **IX** 9
 DI PRENOTAZIONE 1 M
 CECOLA **X** 10
 DI PRENOTAZIONE 1 M
 CECOLA **XI** 11
 DI PRENOTAZIONE 1 M
 CECOLA **XII** 12
 DI PRENOTAZIONE 1 M

GENERI DA DESTINARSI
 60 64 68
 59 63 67
 58 62 66
 57 61 65
 56 60 64
 55 59 63
 54 58 62
 53 57 61
 52 56 60
 51 55 59
 50 54 58
 49 53 57
 48 52 56
 47 51 55
 46 50 54
 45 49 53
 44 48 52
 43 47 51
 42 46 50
 41 45 49
 40 44 48
 39 43 47
 38 42 46
 37 41 45
 36 40 44
 35 39 43
 34 38 42
 33 37 41
 32 36 40
 31 35 39
 30 34 38
 29 33 37
 28 32 36
 27 31 35
 26 30 34
 25 29 33
 24 28 32
 23 27 31
 22 26 30
 21 25 29
 20 24 28
 19 23 27
 18 22 26
 17 21 25
 16 20 24
 15 19 23
 14 18 22
 13 17 21
 12 16 20
 11 15 19
 10 14 18
 9 13 17
 8 12 16
 7 11 15
 6 10 14
 5 9 13
 4 8 12
 3 7 11
 2 6 10
 1 5 9

CECOLA **XIII** 13
 DI PRENOTAZIONE 1 M
 CECOLA **XIV** 14
 DI PRENOTAZIONE 1 M
 CECOLA **XV** 15
 DI PRENOTAZIONE 1 M
 CECOLA **XVI** 16
 DI PRENOTAZIONE 1 M
 CECOLA **XVII** 17
 DI PRENOTAZIONE 1 M
 CECOLA **XVIII** 18
 DI PRENOTAZIONE 1 M
 CECOLA **XIX** 19
 DI PRENOTAZIONE 1 M
 CECOLA **XX** 20
 DI PRENOTAZIONE 1 M

GENERI DA DESTINARSI
 69 71 73 75 77 79 81 83 85 87 89 91 93 95 97 99 100

CECOLA **XXI** 21
 DI PRENOTAZIONE 1 M
 CECOLA **XXII** 22
 DI PRENOTAZIONE 1 M
 CECOLA **XXIII** 23
 DI PRENOTAZIONE 1 M
 CECOLA **XXIV** 24
 DI PRENOTAZIONE 1 M
 CECOLA **XXV** 25
 DI PRENOTAZIONE 1 M
 CECOLA **XXVI** 26
 DI PRENOTAZIONE 1 M
 CECOLA **XXVII** 27
 DI PRENOTAZIONE 1 M
 CECOLA **XXVIII** 28
 DI PRENOTAZIONE 1 M
 CECOLA **XXIX** 29
 DI PRENOTAZIONE 1 M
 CECOLA **XXX** 30
 DI PRENOTAZIONE 1 M

CECOLA **XXXI** 31
 DI PRENOTAZIONE 1 M
 CECOLA **XXXII** 32
 DI PRENOTAZIONE 1 M
 CECOLA **XXXIII** 33
 DI PRENOTAZIONE 1 M
 CECOLA **XXXIV** 34
 DI PRENOTAZIONE 1 M
 CECOLA **XXXV** 35
 DI PRENOTAZIONE 1 M
 CECOLA **XXXVI** 36
 DI PRENOTAZIONE 1 M
 CECOLA **XXXVII** 37
 DI PRENOTAZIONE 1 M
 CECOLA **XXXVIII** 38
 DI PRENOTAZIONE 1 M
 CECOLA **XXXIX** 39
 DI PRENOTAZIONE 1 M
 CECOLA **XXXX** 40
 DI PRENOTAZIONE 1 M

CECOLA **XXXXI** 41
 DI PRENOTAZIONE 1 M
 CECOLA **XXXXII** 42
 DI PRENOTAZIONE 1 M
 CECOLA **XXXXIII** 43
 DI PRENOTAZIONE 1 M
 CECOLA **XXXXIV** 44
 DI PRENOTAZIONE 1 M
 CECOLA **XXXXV** 45
 DI PRENOTAZIONE 1 M
 CECOLA **XXXXVI** 46
 DI PRENOTAZIONE 1 M
 CECOLA **XXXXVII** 47
 DI PRENOTAZIONE 1 M
 CECOLA **XXXXVIII** 48
 DI PRENOTAZIONE 1 M
 CECOLA **XXXXIX** 49
 DI PRENOTAZIONE 1 M
 CECOLA **XXXXX** 50
 DI PRENOTAZIONE 1 M

CECOLA **XXXXXI** 51
 DI PRENOTAZIONE 1 M
 CECOLA **XXXXXII** 52
 DI PRENOTAZIONE 1 M
 CECOLA **XXXXXIII** 53
 DI PRENOTAZIONE 1 M
 CECOLA **XXXXXIV** 54
 DI PRENOTAZIONE 1 M
 CECOLA **XXXXXV** 55
 DI PRENOTAZIONE 1 M
 CECOLA **XXXXXVI** 56
 DI PRENOTAZIONE 1 M
 CECOLA **XXXXXVII** 57
 DI PRENOTAZIONE 1 M
 CECOLA **XXXXXVIII** 58
 DI PRENOTAZIONE 1 M
 CECOLA **XXXXXIX** 59
 DI PRENOTAZIONE 1 M
 CECOLA **XXXXXX** 60
 DI PRENOTAZIONE 1 M

CECOLA **XXXXXI** 61
 DI PRENOTAZIONE 1 M
 CECOLA **XXXXXII** 62
 DI PRENOTAZIONE 1 M
 CECOLA **XXXXXIII** 63
 DI PRENOTAZIONE 1 M

photo collection Jean Louis Taylor

SECONDA SERIE		PRIMA SERIE	
GENERI CONTINGENTATI	ALTRI GENERI RA	GENERI CONTINGENTATI	ALTRI GENERI R
GRASSI		GRASSI	
1/4 razione mensile		1/4 razione mensile	
una razione di		una razione di	
CARNE		CARNE	
una razione settimanale		una razione settimanale	
PATATE		PATATE	
1/4 razione mensile		1/4 razione mensile	
LEGUMI SECCHI		LEGUMI SECCHI	
1/4 razione mensile		1/4 razione mensile	
FORMAGGI		FORMAGGI	
1/4 razione mensile		1/4 razione mensile	
1/4 razione mensile		1/4 razione mensile	
1/4 razione mensile		1/4 razione mensile	
1/4 razione mensile		1/4 razione mensile	

CARTA ANNONARIA SPECIALE

PER MILITARI IN LICENZA - PER IMMIGRATI
NEL REGNO - PER PRODUTTORI AGRICOLI

rilasciata dal Comune di _____

a _____

Provincia di _____

(Cognome e nome del titolare)

(Indirizzo: via, piazza, numero)

(Qualifica: militare - immigrato - produttore)

Termine della licenza del militare o della permanenza nel Regno dell'immigrato _____ (indicare la data)

Rilasciati N. _____ buoni giornalieri per pane e generi da minestra.

Rilasciate N. _____ serie buoni settimanali per altri generi tesserati.

Data del rilascio _____

Timbro
del
Comune

H. PODESKI

AVVERTENZE IMPORTANTI

1. Ai militari in licenza la carta viene rilasciata soltanto previo ritiro del «talloncino di controllo» della concessione speciale mod. M. L. Essa dovrà contenere tanti buoni per pane e generi da minestra quanti sono i giorni di licenza escluso il viaggio e inoltre la prima serie di buoni per altri generi tesserati solo per licenze superiori a giorni 4 e fino a giorni 11 oppure la 1^a e la 2^a serie di detti buoni per licenze di 12 e più giorni. Nel caso di licenza superiore a 15 giorni, il militare ultimata l'utilizzazione della presente carta potrà richiedere a un qualsiasi Ufficio annonario comunale il rilascio di carte annonarie di tipo normale con la stampigliatura «provvisoria» valevole per il rimanente periodo della licenza, consegnando il troncone della carta speciale.

2. Agli immigrati nel Regno la carta viene rilasciata completa di tutti i buoni per pane e generi da minestra e per gli altri generi razionati e contingentati, se la loro permanenza nel Regno sia di 15 o più giorni. Nel caso, invece, il soggiorno dell'immigrato sia di durata inferiore a giorni 15, la carta deve essere rilasciata con il numero di buoni spettanti determinato come avanti detto per i militari. L'immigrato che prolunghi la sua dimora nel Regno oltre il periodo di validità della carta speciale rilasciatagli, potrà richiedere alla scadenza di essa, a un qualsiasi Ufficio annonario comunale, previa consegna del troncone della carta speciale, il rilascio di carte di tipo normale con la stampigliatura «provvisoria» valide per il rimanente periodo della sua permanenza nel Regno.

Al momento dell'espatrio, la presente carta o quelle provvisorie ottenute successivamente alla sua scadenza, devono essere consegnate all'Ufficio di frontiera con i buoni non ancora utilizzati.

3. Ai produttori agricoli la carta viene rilasciata con i soli buoni valevoli per il pane ed i generi da minestra per 15 giorni, previo conferimento all'ammasso delle corrispondenti quantità di cereali calcolate in base alle norme ministeriali. Ad una stessa persona (sempre previo conferimento di quantità corrispondenti di cereali) possono essere rilasciate più carte.

4. Tutti i buoni della carta speciale sono spendibili solo presso spacci autorizzati e pubblici esercizi e, dal militare stesso, i posti di ristoro del dopolavoro delle forze armate e le carceri di ristoro della truppe militari.

photo collection Jean Louis Taylor



Témoignage

Monsieur Luigi Iperti, né précisément à Piène-Basse, se souvient qu'en juin 1940, au moment de l'entrée de l'Italie dans la guerre, sa famille — qui habitait la Casa del Ponte (ainsi nommée parce qu'elle se trouvait près de l'ancien pont reliant les deux versants de la rivière) — reçut l'ordre d'évacuer la zone frontalière.

Contraints de se déplacer vers la Vénétie, où ils avaient des parents, seul le grand-père de Luigi resta pour garder la maison.

Monsieur Iperti se souvient que le 30 septembre 1944, deux formations de 18 bombardiers américains chacune remontèrent la vallée et, juste à hauteur de leur maison, larguèrent leurs bombes. Celles-ci tombèrent dans la campagne d'Isola, sur la rive gauche de la Roia, creusant d'énormes cratères. Les bombes tombèrent tout près de la maison de ses grands-parents, qui, par chance, resta intacte. Les cibles étaient la voie ferrée et la gare de Piena, qui ne subirent aucun dommage.

La famille Iperti fut contrainte d'évacuer une seconde fois, avec de nombreuses autres familles de la région, en octobre 1944, vers Tende, où elle resta jusqu'à la fin de la guerre.

Toute la famille quitta la maison avec quelques biens seulement, chargés sur une charrette, marchant à pied sous la pluie automnale.

Luigi Iperti se souvient avec mélancolie de la maison familiale à Piena (devenue Piène-Basse), affirmant qu'après la guerre, le village perdit la vitalité d'autrefois : les bâtiments publics se vidèrent, la ligne ferroviaire ne fut pas reconstruite et la gare demeura abandonnée.

Seuls quelques gendarmes, douaniers et familles continuèrent à vivre dans le village.

Le grand-père de Luigi, Eugenio Iperti, était descendu de Libre à Piène-Basse au début des années 1900, à l'époque où le village s'appelait encore Ravai.

Eugenio habita toujours la Casa del Ponte, qu'il avait lui-même construite. En 1947, Eugenio devint français, comme Piène-Basse. Le père de Luigi travaillait à la sous-station de Piène-Basse et, après la guerre, il fut transféré à la gare de Vintimille.



photo collection Luigi Iperti

Groupe devant la porte de la Casa del Ponte. La grand-mère de Luigi Iperti, Vittorina, et ses deux tantes Costanza et Elena, avec deux jeunes cyclistes de passage et un militaire au centre. Début des années 1930.

L'après-guerre et le rattachement

À la fin du conflit, les négociations entre l'Italie et la France furent complexes.

La France réclama des compensations pour les dommages de guerre et le contrôle des centrales hydroélectriques de la Roya.

En 1947, avec le traité de Paris, Piène (Haute et Basse) et Libre furent officiellement annexées à la France.

Les habitants devinrent français, et ceux qui souhaitaient rester italiens devinrent des réfugiés. À Olivetta, restée italienne, la frontière longeait les maisons et les champs, et la plupart des habitants se retrouvèrent à la campagne, en territoire français.

La première douane française s'installa dans l'ancien bâtiment de la douane italienne, avant d'être transférée dans un nouveau bâtiment. La douane italienne recula quant à elle à Fanghetto.

Pour les habitants, cela signifia une vie quotidienne compliquée : pour ceux de Piena Alta, désormais française, la nouvelle frontière impliquait de devoir traverser l'Italie — et donc passer les contrôles douaniers — pour rejoindre leur propre commune française.

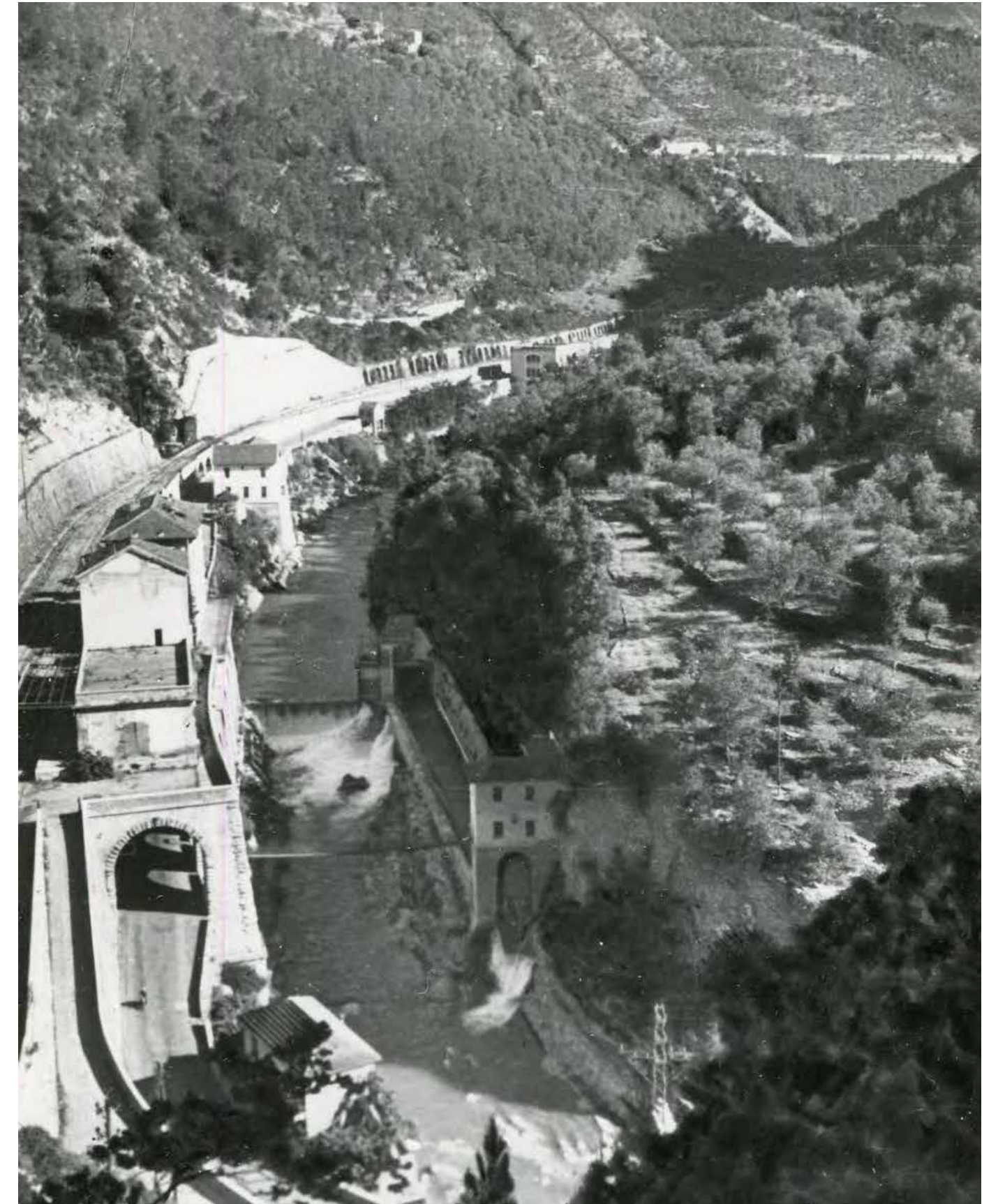


photo collection Jean Louis Taylor

La vie quotidienne des années 1960 aux années 1990

Dans les années 1960 et 1970, le petit village continuait sa vie. De nombreuses familles vivaient sur place et animaient le quotidien de la communauté.

Monsieur Georges Pomarede se souvient :

« Il y avait un petit restaurant près du pont de l'Arboussè, tenu par Madame Hamelin, où nous aimions nous retrouver pour une collation et passer un bon moment. Mais pour bien manger à Piène-Basse, il fallait aller chez “mère Constance”, Madame Constance Comencini, qui tenait aussi un bar, un hôtel et une épicerie. »

Sur sa propriété, il y avait un terrain de boules que les jeunes du village nettoyaient en échange d'une tablette de chocolat.

En face, Madame Cotta tenait un bureau de tabac avec une cabine téléphonique à manivelle, tandis qu'à côté de la douane se trouvait une petite chapelle où la messe était célébrée une fois par an — et le vin blanc pour le prêtre était offert par Constance.



photo collection Georges Pomarede

Serge Pomarede à gauche et Costanza Comencini à droite, 1974



photo collection Georges Pomarede

Le terrain de boules dans le jardin de « Chez Constance ».



photo collection Georges Pomarede

En 1964, Georges et son frère Serge Pomarede aidèrent des scouts belges à refaire le toit de la chapelle.



photo collection Georges Pomarede



photo collection Georges Pomarede



À gauche inspecteur principal de la Police aux frontières française de Breil, Marc Thibaut, au centre deux secrétaires de la police aux frontières de Breil, et à droite deux policiers italiens.

Les agents de Police aux frontières italiens (vers les années 1980) se reconnaissent à leur casquette ornée d'un grand emblème métallique doré au centre, avec l'aigle républicain (emblème de la Police d'État après 1946).

photo collection Jean Louis Taylor

Georges Pomarede se souvient encore que, dans ses premières années, lui et ses frères fréquentaient l'école de Piène-Basse :
« Au début, l'école de Piène-Basse se trouvait dans le bâtiment de la douane. L'institutrice, Mademoiselle Claudette Maccary, enseignait à une douzaine d'élèves, du cours préparatoire jusqu'à la fin du primaire.
C'est à cette époque qu'elle fit la connaissance d'un douanier, Monsieur Girard, qu'elle épousa ensuite. »

L'école se trouvait dans le bâtiment de la douane après la guerre en face du restaurant Chez Costance où elle se trouvait déjà dans les années 30.



photo collection Jean Louis Taylor

Le père de l'actuel maire de Breil-sur-Roya, Monsieur Bernard Olharan, fut affecté à la douane de Piène-Basse en 1985.

À cette époque, la vallée comptait environ 70 douaniers et autant de policiers, dont beaucoup avec leurs familles.

Outre les postes fixes de Tende, Breil-sur-Roya et Piène-Basse, il existait des postes mobiles près d'Olivetta San Michele pour ceux qui se déplaçaient vers Piène-Haute et Sospel.

En 1987, le poste douanier de Piène-Basse devint “volant” : les agents étaient envoyés à tour de rôle depuis les brigades de Breil.

À Breil étaient présents des douaniers et des policiers des deux pays.

Les brigades douanières de montagne françaises étaient spécialisées dans le contrôle de la contrebande, des trafics illicites et dans l'entretien des bornes frontières.

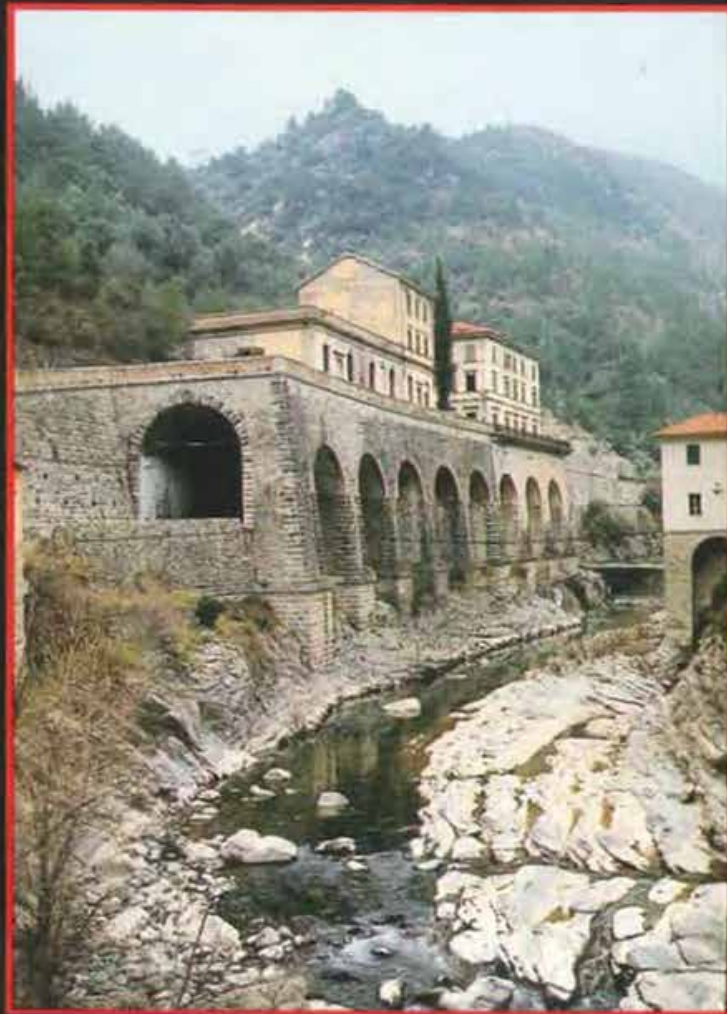
Elles collaboraient également avec le Parc du Mercantour pour la surveillance de la chasse et de la pêche.

Entre 1993 et 1995, les postes fixes de Tende furent supprimés et seuls ceux de Breil-sur-Roya restèrent actifs.

En 2006, les douanes françaises cessèrent définitivement leur service dans la région : de nombreux agents furent réaffectés dans les ports et aéroports de la côte.



L'ancienne gare de PIENE-BASSE



Après la guerre, la ligne ferroviaire resta interrompue et en partie inutilisable pendant de nombreuses années, en raison aussi des questions complexes de frontière et de gestion entre l'Italie et la France.

Les travaux de reconstruction et de remise en service furent longs et difficiles, avec de nombreuses négociations entre les deux États.

La réouverture officielle de la ligne complète entre Cuneo, Vintimille et Nice eut lieu le 6 octobre 1979, en présence des ministres des transports français et italiens.

La gestion conjointe franco-italienne est restée complexe même après la réouverture, avec des sections confiées respectivement à la SNCF et aux FS, et un entretien irrégulier.

Carte postale des années '80, après la remise en service de la ligne ferroviaire.

On remarque cependant l'état d'abandon de la gare.

Le peintre de Piène-Basse: Eugenio Comencini

Le peintre Eugenio Comencini (1939–2015), qui grandit à Piène-Basse, fut profondément influencé par la vallée et ses habitants. Sa mère, Costanza, originaire de Libre, tenait un bar-auberge avec une épicerie, tandis que son père Eliodoro (“Doro”) travaillait à la centrale hydroélectrique d’Airole, dont la prise d’eau se trouvait juste en face de la gare de Piena.

Après la guerre, la famille choisit de conserver la nationalité italienne, et Doro devait présenter son passeport chaque jour pour aller travailler.

Eugenio fit ses études au collège de Vallecrosia puis au lycée d’Alassio, mais il revenait toujours chaque été dans la vallée de la Roya, qui devint la grande source d’inspiration de sa peinture.

Ses tableaux représentent des paysans, douaniers, gendarmes et voyageurs, dans les paysages lumineux et contrastés de la vallée.

Économie et paysage

Les principales activités qui faisaient vivre le village de Piène-Basse étaient sans aucun doute celles liées à l'administration de la frontière et à l'accueil des nombreux voyageurs.

Cependant, Piène-Basse, comme les villages voisins, vivait aussi de l'agriculture.

La proximité de la mer et le climat doux de la basse vallée permettaient une grande variété de cultures : vignes et oliviers, blé et herbes sauvages comme la lavande, ainsi que des produits maraîchers.

L'élevage était également présent.

Malgré l'abandon, on peut encore aujourd'hui observer le patient travail de l'homme qui, au fil des siècles, a construit sur les pentes abruptes de la vallée des terrasses pour les rendre cultivables, et des canalisations pour amener l'eau dans les lieux les plus escarpés.



La culture et la récolte des olives étaient l’une des activités les plus importantes de la région.

En raison de la pente des terrains, les techniques modernes mécanisées ne peuvent pas être utilisées pour la récolte des olives, qui s’est poursuivie manuellement pendant plusieurs siècles. De nombreux vestiges de moulins et pressoirs témoignent de l’importance de cette activité dans les villages autour de Breil-sur-Roya.

À Piène-Basse, on distingue encore, près de la rivière, les ruines d’un ancien moulin où l’on pressait les olives.

Entre les ponts de Fangarass et de Libre se trouvent les restes du canal qui alimentait le moulin de Ravai (ancien nom de Piène-Basse). Il existait aussi un autre moulin sur la route menant à Libre.

En haut : ruines de l’ancien moulin de Piène-Basse, de l’autre côté de la rivière, en face de la Casa del Ponte.
En bas : restes du canal d’alimentation du pressoir.



Oliviers le long de la route vers Libre



Terrasses et oliveraies près de la Porte de Gênes, à l’entrée sud de Breil-sur-Roya



Intérieur du moulin sur la route vers Libre

Tous les photos - photo collection Giuditta Gentile

Schengen et le XXIe siècle

Avec l'entrée en vigueur de l'accord de Schengen signé le 31 décembre 1992 (l'Italie en 1997, la France dès 1995), les contrôles systématiques aux postes-frontières ont été supprimés et les frontières entre les pays membres ont été formellement abolies.

La frontière est devenue « virtuelle » : la circulation est devenue libre, et de nombreuses infrastructures douanières ont été abandonnées, comme ce fut le cas à Piène-Basse.

Sur la photo ci-contre, on voit aujourd'hui (en 2025) le point de passage entre l'Italie et la France, au sud de la vallée de la Roya. Aucune barrière n'empêche le transit.

À la suite des attentats terroristes en France en 2015 et de la crise migratoire, la France a réintroduit des contrôles temporaires à ses frontières intérieures, y compris celle avec l'Italie. À la frontière franco-italienne (par exemple dans la zone de Vintimille et du col de Tende), la frontière est ainsi redevenue surveillée par des forces telles que la gendarmerie et la police aux frontières.

Fonti: <https://www.conseil-etat.fr/en/news/the-reinstatement-of-internal-border-checks-is-compliant-with-the-new-schengen-regulations>



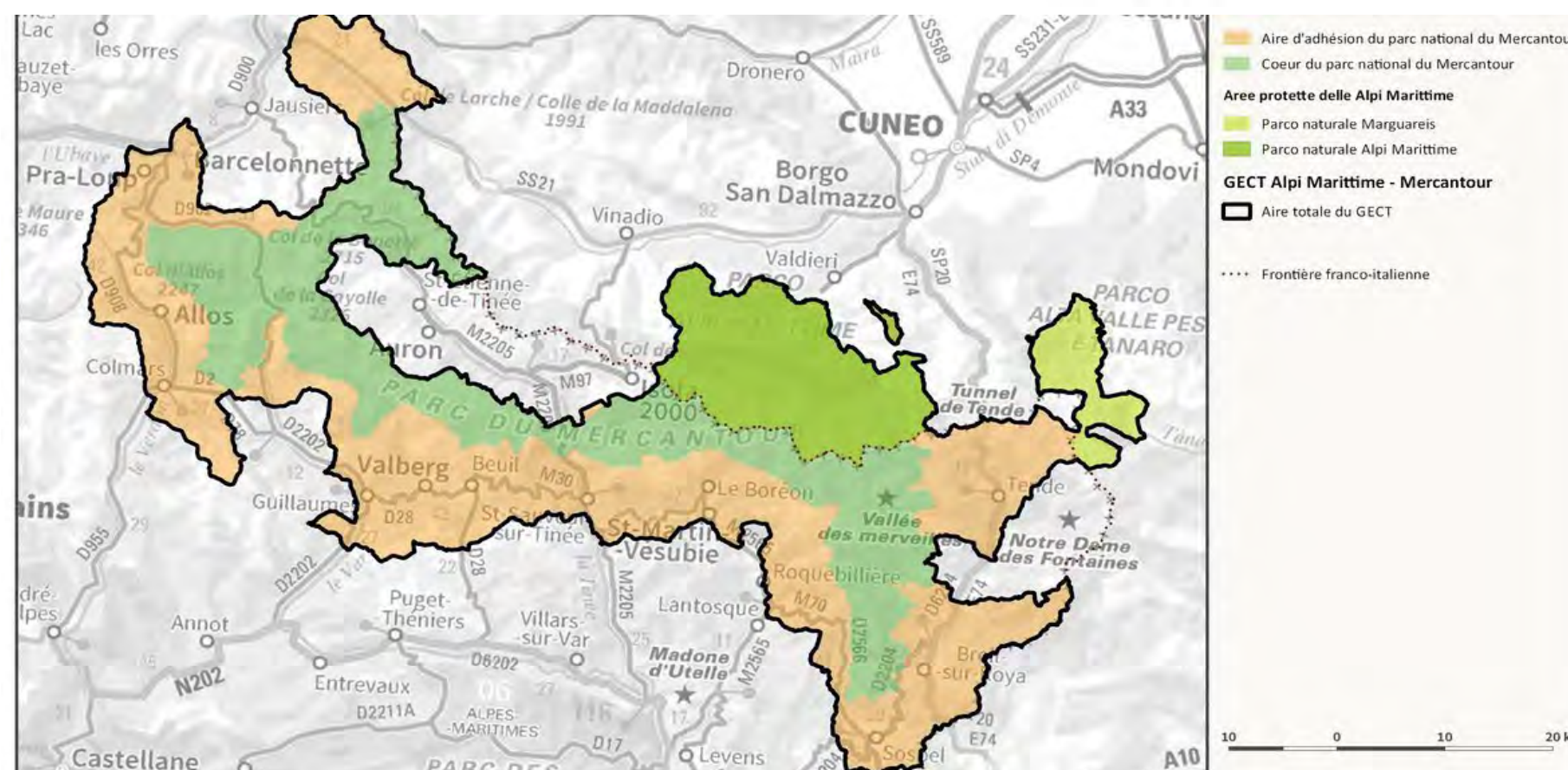
Coopération transfrontalière

L'élargissement progressif de l'Union européenne et de l'espace Schengen a transformé la fonction de la frontière : d'une zone de contrôle à une zone de coopération, grâce aussi à l'impulsion donnée par les institutions européennes à la collaboration transfrontalière.

Les parcs des Alpes-Maritimes et du Mercantour, jumelés depuis 1987, ont au fil des années renforcé leurs liens, notamment sous l'effet des politiques communautaires.

Le « **GECT Parc européen Alpi Marittime-Mercantour** » est un instrument juridique qui formalise cette coopération territoriale entre l'Italie et la France.

Il s'agit du premier GECT à caractère environnemental et naturaliste créé entre les deux pays, en 2013, avec pour objectif de gérer des initiatives communes de protection de l'environnement, des projets européens et des activités touristiques transfrontalières (telles que sentiers, refuges, suivis faunistiques et promotion culturelle), afin de faire fonctionner les deux parcs comme une seule et même aire naturelle européenne sans frontières.



La tempête Alex

La tempête Alex, qui a frappé la vallée de la Roya le 2 octobre 2020, a eu un impact dévastateur sur l'ensemble de la vallée.

Ce cyclone extratropical, accompagné de précipitations record, a provoqué d'importants dégâts aussi bien en France qu'en Italie, le village de Breil-sur-Roya figurant parmi les plus touchés.

L'énorme quantité d'eau a entraîné une crue violente du fleuve Roya, qui a submergé le centre de Breil, emportant maisons, routes et véhicules.

Les eaux ont atteint par endroits plus d'un mètre de hauteur, causant de lourds dommages aux habitations et aux infrastructures.

Dans le hameau de Piène-Basse, la maison située au bout de l'ancienne douane et celle au sud de la sortie du tunnel ferroviaire ont été tragiquement emportées par la force du courant. La seconde était reconnaissable à une grande publicité peinte sur sa façade, vantant les mérites de « Maison Funel », une parfumerie cannoise désormais vendue à Breil-sur-Roya.

Le pont muletier historique qui enjambait le fleuve devant la Casa del Ponte a lui aussi été emporté dans la nuit du 2 octobre 2020.



photo collection Georges Pomarede



photo collection Georges Pomarede



photo collection Georges Pomarede

Des travaux ont été entrepris pour rétablir les infrastructures endommagées.
La réponse des autorités et la solidarité entre les communautés italiennes et françaises furent immédiates.

Le sens de la communauté

Malgré le dépeuplement du village, certaines familles restent encore aujourd'hui attachées aux villages de leur enfance et de leurs origines. La fête de la famille Iperti-Rostagni, célébrée à la chapelle Notre-Dame du Mont à Breil-sur-Roya, en est un exemple significatif : elle réunit chaque année plus de deux cents membres de cette grande famille, mais constitue aussi un moment de rencontre pour toute la communauté locale.

La musique, le repas partagé et la participation collective évoquent un mode de vie communautaire typique des vallées alpines et ligures, où l'histoire commune et les origines familiales demeurent encore aujourd'hui un élément central de l'identité locale.

L'association a malheureusement suspendu ses activités suite à la pandémie de Covid-19.

L'association « A Vaštéra Üniun de tradisiun brigašche ODV » est active dans la région et réalise un travail important avec sa propre revue, soutenant les communautés transfrontalières.

À Libre, l'association CGPTC, dirigée par Sandra Amerio, publie un bulletin d'information, « PAIILI E LIBRASC », contenant des actualités et des textes anciens et récents en dialecte libri.

Belle fête pour la famille Ipert-Rostagni

Comme l'année dernière, la cousinade Ipert-Rostagni, présidée par Josette Thobois, a organisé, grâce à des bénévoles comme Albert Ipert, une très belle fête à Notre-Dame du Mont. Plus de deux cents cousins et cousines ont répondu à l'appel des organisateurs. La journée a débuté par une belle prestation de la chorale « Fenêtre sur cour » venue spécialement de Pégomas.

Puis, la grande famille s'est rassemblée pour partager un pan-bagnat géant (80 m) et la « créscente » préparés par la boulangerie « Le petit gourmand » de Dominique Taranto.

L'après-midi, les chants ont repris dans la chapelle de Notre-Dame du Mont avec le chœur « Saint-Alcôve » et la chorale départementale.

Parmi les personnes présentes, on notait André Ipert, ainsi que deux écrivains de la cousinade : Pierre Ipert, auteur de plusieurs livres sur Cannes, et Luigi Iperti, auteur milanais du livre « Vallée de la Roya » dans lequel il étudie les migrations des



La grande famille Ipert-Rostagni sur le parvis de Notre-Dame du Mont. (Photo S.O.)

membres de la famille Ipert-Rostagni. Cette belle fête a été organisée avec l'aide de la mairie et le soutien de l'association *Notre-Dame du Mont*, d'A Souceta Briënca et de l'association des *Anciens du collège*, à la recherche des personnes (élèves, professeurs, surveillants) qui étaient au collège dans les années 60. Par miracle,

cette belle fête de famille n'a pas été perturbée par la pluie qui était pourtant annoncée.

SÉBASTIEN OLHARAN

Savoir +

facebook.com/groups/CousinadeBreil/ et pour l'association des anciens du collège : evelyne.klein@gmail.com

Sébastien Olharan, aujourd'hui maire de Breil, correspondant à Nice-Matin, évoque les retrouvailles de la cousinade Ipert-Rostagni, un exemple d'amitié entre les Ipert/Iperti originaires de Piene/Libre et les Rostagni de Breil.



Le village de Piène-Basse aujourd'hui (juillet 2025). Aujourd'hui, à Piène-Basse, il ne reste que quelques bâtiments habités, mais le lieu conserve une mémoire profonde. Les histoires des familles, les vestiges des constructions et le paysage en terrasses témoignent d'une période historique importante qu'il ne faut pas oublier.

Bibliographie

- Luigi Iperti, *Storie di Frontiera. Il secondo dopoguerra ai confini occidentali*, De Ferrari, 2021
- Luigi Iperti, *Histoire d'un frontière, Le second après-guerre aux confins entre Italie et la France*, Les Editions du Cabri, Breil-sur-Roya, 2023
- Luigi Iperti, *Piène Basse, oubliée de l'histoire. Souvenirs d'un hameau disparu*, in *Les Annales du Haute Pays - Roya-Bevera*, 2024
- Luigi Iperti, « La coltivazione dell'ulivo e la produzione dell'olio nella antica Comunità di Penna », in *R' Ni d'Aigura (Il Nido d'Aquila)*, Rivista etno-antropologica e linguistica delle culture delle Alpi Liguri-Marittime, N.55 Gennaio-Giungo 2011, pp. 19-26
- Luigi Iperti, *La pittura di Eugenio Comencini un patrimonio da riscoprire e valorizzare. Dalla Valle Roia alla Riviera Ligure*, Intemelion, n. 29 (2023) cultura e territorio, Quaderno annuale di Studi Storici;
- Bernadette Caudron, Paul cotta, *Piène-Haute, mémoire d'un village perché*, Serre Editeur, 2012
- Michel Braun et Yann Duvivier, *Le “petite histoire” de nos vallées*, dans *Les Annales du Haute Pays – Roya-Bévéra*, 2023, pp. 58-65
- Patricia Balandier, *Curiosités au “Pays de Merveilles”, Bévéra-Roya-Vermentina*, dans *Les Annales du Haute Pays – Roya-Bévéra*, 2020, pp. 50-56
- Irene Borgna (PNAM), Jean-Loup Fontana (ACAM 06), Gianni Oppi (PNAM), *La viabilità transfrontaliera / 2 - I colli principali nella storia*, in *Atlante transfrontaliero del patrimonio CULTurale*, Pubblicata dal Parc national du Mercantour e dal Parco naturale delle Alpi Marittime nel quadro del Piano Integrato Transfrontaliero Alpi Marittime / Mercantour (finanziamenti ALCOTRA), Re-edizione 2013, pp.27-32
- Silvia Sandrone, *Sur la route. L'histoire millénaire des voies de communication de la Roya*, Silvana Editoriale, 2023

Site web

Sur les uniformes des douaniers et des policiers:

- <https://histoire-de-la-douane.org/luniforme-des-agents-des-bureaux/>
- http://tenuebleugendarme.free.fr/departementale/metropole_20s.html
- <https://www.carabinieri.it/chi-siamo/ieri/equipaggiamento-e-materiali/1910-1940/le-uniformi/l'evoluzione-della-riforma-baistrocchi>

À propos de la centrale hydroélectrique:

- https://www.edf.fr/sites/default/files/Lot%203/HYDRAULIQUE/COTE-AZUR/ficheedf_varroya.pdf
- <https://www.calameo.com/read/004147876550f68dcb1e7>
- <http://hydrelect.info/articles.php?lang=fr&pg=643&lng=%EF%BF%BD&lng=>

Sur Eugenio Comencini:

<https://www.eugeniocomencini.com/>

Sur la collaboration entre le Parc national du Mercantour et le Parc des Alpes maritimes:

- <https://fr.marittimemercantour.eu/gect/gect-alpi-maritime-mercantour>

Sur l'histoire du Col du Tende et des relations transfrontalières

- <https://fr.marittimemercantour.eu/histoire-et-culture/atlas-de-la-culture/33>
- <https://www.marittimemercantour.eu/territorio/cultura/35>

Merci à tous ceux qui ont partagé
leurs souvenirs et leurs
photographies pour cette recherche.

En particulier :

Braun Michel

Iperti Luigi

Olharan Bernard

Pomarede Georges

Taylor Jean Louis



Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne
Cofinanziato
dall'Unione Europea

France – Italia ALCOTRA



Comune di
Borgo San Dalmazzo
Medaglia d'Oro al Merito Civile



Ville de
Breil sur Roya



Vernante



Limone
Piemonte



Robilante

Ecomusée
du haut pays et des transports



ATL
Azienda Turistica
Locale del Cuneese

